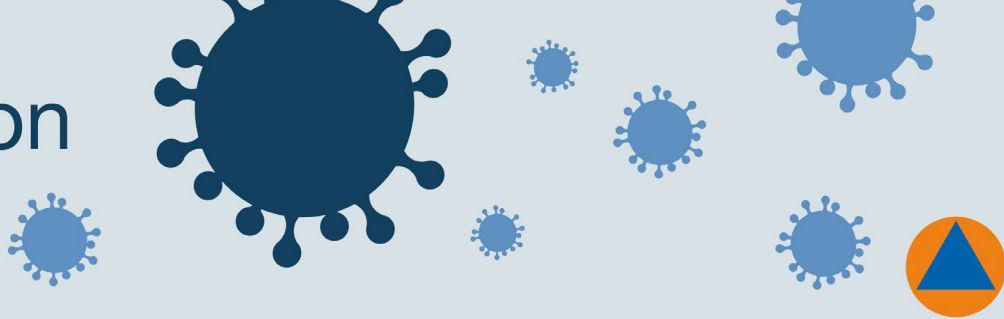


Communication COVID-19



DESTINATAIRES : L'ensemble des gestionnaires en centre hospitalier et URFI du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 22 mars 2021

OBJET : Formation « Prévention et contrôle des infections en milieu de soins » concernant les pratiques de base, port de l'équipement de protection et le zonage

Une formation adaptée sera offerte pour les centres hospitaliers et les URFI pour former le personnel sur les mesures de prévention et contrôle des infections (PCI). Le tout permettra de favoriser le développement des compétences du personnel et de permettre, entre autres, l'intégration des différentes mesures de PCI mises en place depuis le début de pandémie.

À ce jour, aucune formation PCI n'avait été ciblée pour le personnel travaillant en centre hospitalier et en URFI. C'est pourquoi cette nouvelle formule leur est dédiée. Celle-ci permettra aux employés d'être des ambassadeurs de la PCI à leur tour. Il y aura plusieurs cohortes ciblant différents titres d'emploi dans le but de rejoindre le plus d'employés possible. Voici la liste des différentes cohortes et les dates de début :

- Cohorte 1 : Du 22 mars au 4 avril (préposés aux bénéficiaires);
- Cohorte 2 : Du 5 avril au 18 avril (infirmiers auxiliaires);
- Cohorte 3 : à compter du 19 avril (tous titres d'emplois confondus).

Voici la trajectoire pour participer à ces formations :

1. L'employé doit suivre la formation préalable sur l'ENA et consulter ce [document](#) pour la marche à suivre;
2. L'employé doit fournir l'attestation de réussite à son gestionnaire;
3. Le gestionnaire procède à l'inscription de l'employé par le commun : [R:\5 - Commun\53 Inscription_formations\PCI\PCI_Centre_hospitalier](#);
4. L'employé se présente à la plage horaire déterminée avec son gestionnaire pour le volet formation pratique.

Prenez note que la formation préalable est d'une durée de trois heures et le volet pratique est d'une durée de 30 minutes; toutes deux codifiées FoCov à la feuille de temps.

« Signature autorisée »

Kathy Lagrange

Chef de service (mandat temporaire COVID) de l'équipe d'intervention PCI

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger